

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Début de séance 20 h 30

Présents : Séverine BOILLOT, Sylvie BOZEK, Sylvana CAPRARO, Bernard FRAIZIER, Delphine GUERRIN, Nicolas KOEHREN, Chantal PARRENIN, Claude PETITGUYOT, Philippe PISSELOUP, Christian SAINTHOT

Absent excusé : Serge HUMBLOT

Pouvoir : Serge HUMBLOT à Bernard FRAIZIER

Secrétaire de séance : Claude PETITGUYOT

Monsieur le Maire indique la tenue d'une réunion de rentrée du CCAS le jour-même à 18h.

■ **Embauche secrétaires de Mairie :**

Le Maire salue le travail effectué par Sylvie Blond au secrétariat communal et ses qualités. Il est serein sur le fait qu'elle donnera entière satisfaction à ses collègues de Foucherans.

Présent depuis août 2016 à Mont-sous-Vaudrey, Thomas Gaillard la remplace sur le temps plein à partir du 1^{er} septembre.

Un recrutement a été mené sur le demi-poste restant et sera pourvu à partir du 1^{er} octobre par Elise Bonnevie. Elle effectuera 18 h à Mont-sous-Vaudrey et 17h à Santans.

Le conseil municipal donne son accord pour le recrutement de ces personnes.

■ **Contrats d'apprentissage :**

Le Maire rappelle que deux contrats d'apprentissage ont été conclus en cette rentrée scolaire : un contrat d'une année pour Mélina Agostini dans le cadre de la préparation d'un CAP Petite Enfance et un contrat de 2 années pour Léonie Rollin dans le cadre de la préparation d'un CAPA SAPVER.

Mélina Agostini est mise à disposition de la Communauté de Communes du Val d'Amour 16 heures par semaine pour le service périscolaire (cantine et garderie).

Le Maire évoque l'ouverture de la nouvelle classe de vendredi et souligne la réactivité de chacun. Annoncée jeudi matin, tout a été mis en œuvre pour recevoir la nouvelle institutrice correctement dès le vendredi.

■ **Rapport de la CLECT :**

Suite à la Commission Locale de Charges Transférées (CLECT) en date du 2 juillet, l'attribution de compensation définitive 2018 a été fixée à 15 627.87 €. Cette somme sera appelée par la Communauté de Communes du Val d'Amour (CCVA). 16 500 € avait été prévu au budget 2018 au chapitre 739211.

■ **Convention de mise à disposition de l'agent d'entretien avec la CCVA :**

La convention n°2018/072 reconduit la mise à disposition de Madame Isabelle Roy de la CCVA pour la commune de Mont-sous-Vaudrey à raison de 27h00 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2018 et pour une durée indéfinie.

■ Suivi des travaux :

Le Maire fait un point sur les travaux prévus pour 2018. Pratiquement tous les travaux prévus ont été réalisés.

| Réalisés | Reste à faire |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Evacuation des tombes du cimetière Portail cimetière Salle de classe repeinte Rencontre théâtrales Goudronnage : rue de la béchette, rue des poiriers, rue du docteur Gouhot, Impasse du Pont-Noir, chemin des pas perdus Réalisation de 4500m ² de trottoirs Fleurissement Empoisonnement de l'étang Portail atelier Aménagement vers la Poste Congélateur et Lave-vaisselle à la Salle des fêtes Sono à la Salle des fêtes Achat livres scolaires | Aménagement Etang Rouge Aménagement Tennis Tableau Grévy Porte Sacristie Fenêtres perception Pot de fleurs champ de foire |

■ Changement porte sacristie :

Il précise que la porte de la sacristie est en très mauvais état, il a donc demandé un devis pour installer une porte neuve.

■ Construction gendarmerie :

Les travaux ont pris un retard au départ qui n'est pas récupéré. Des réunions de chantier ont lieu tous les mercredis à 9h.

Pour Noël, les clés devraient être remises. En accord avec le ministère de l'intérieur, une inauguration pourrait avoir lieu en avril-mai 2019.

■ Parc éolien :

Le mât de mesure qui est en place depuis un an devrait confirmer le gisement de la zone. Une réunion publique sera organisée en fin d'année.

Le parc contiendrait entre 8 et 11 éoliennes. Trois propositions d'emplacement seront faites au comité de pilotage qui se déroulera mi-octobre.

■ Questions diverses :

- Une habitante se plaint de la vitesse excessive sur la portion de route qui rejoint l'entreprise Chauvin. Cette route appartient pour moitié à Mont-sous-Vaudrey et l'autre moitié à Bans. Le conseil valide l'installation d'un panneau de limitation à 30 km/h. Il convient de voir avec le Maire de Bans pour le financement du second.
- Le Maire évoque une idée qui lui avait été faite pour la mise en place de panneaux aux entrées du bourg signalant que Mont-sous-Vaudrey était la commune d'un Président de la République. Cette proposition est validée par le conseil.
- Les citoyens ont eu récemment des courriers concernant les compteurs Linky et l'accessibilité. Le Maire rappelle que la subvention « amendes de police » est octroyée pour de la sécurisation routière. Il rappelle que de l'accessibilité est faite petit à petit sur le village. Il va se rapprocher d'un bureau d'étude réputé pour faire d'autres améliorations et s'engage à ce que les toilettes de la salle des fêtes soient réalisées avant la fin du mandat (travaux compliqués à réaliser compte tenu de l'existant).

Fin de séance 21 h 10

Le Maire,
Bernard FRAIZIER